


Perspective pour la Supply Chain aéronautique

Stéphanie BUSCAYRET





LATÉCOÈRE






Préalable

-  Certains éléments à l'appui de la présentation pourraient ne pas correspondre à l'évolution de la réglementation en vigueur, faute d'accès aux informations classifiées (l'intervenant n'est pas rattaché à une organisation ayant le statut d'OIV).



La maturité du secteur, un atout pour l'application de la LPM

-  Forte attractivité du secteur : représentation nationale, technologie de souveraineté, enjeux financiers majeurs, ...
-  La réalité de la menace n'est plus à prouver !
-  Facteur de risque « cyber » intégré dans les analyses de risque du secteur depuis plus de 10 ans
-  Digitalisation croissante des « produits » avion (systèmes embarqués, connectivité passagers, ...) ainsi que des processus industriels de fabrication et de maintenance (IoT, réalité augmentée, usine numérique, ...) qui augmente constamment la surface d'attaque

La Supply Chain compatible avec la LPM ?


-  Pour un Donneur d'Ordre, plus de 1800 Suppliers interconnectés au système d'information, 22300 utilisateurs dans 30 pays
-  Dispersion géographique accrue vers des pays « best cost » pas toujours alliés politiquement
-  Beaucoup de compétences et de savoir-faire stratégiques détenus par des ETI, PME voire TPE, dont les capacités d'investissement sont limitées


Des clés dans le décret d'application ?

-  L'OIV est seul responsable de l'application de la LMP mais il doit s'assurer que sa propre Supply Chain ne remette pas en cause ses obligations et donc l'homologation de ses SIIV
-  Les modalités de cascade des obligations n'ont pas encore été définies. Le GIFAS* appelle de ses vœux des discussions avec les autorités, même après la publication de l'arrêté



*Groupement Français des Industries Aéronautiques et Spatiales, 378 adhérents pour 187000 salariés

Tenir compte de la particularité du secteur

-  Risque d'exclusion des fournisseurs qui ne sauraient pas répondre aux exigences de leur(s) client(s):
 - Priver les Donneur d'Ordres de la compétence des plus petits fournisseurs, les obliger à se tourner vers des fournisseurs étrangers
 - Fragiliser les petits fournisseurs et les laisser à la merci de groupes étrangers souhaitant acquérir des savoir-faire stratégiques

-  Risque de contraindre les Suppliers à choisir d'être conforme aux exigences d'un seul de leurs clients, faute de pouvoir répondre à tous, avec les mêmes conséquences

Dans l'attente des modalités d'application

-  Les acteurs du secteur continuent leurs efforts de sécurisation de l'information, dans une logique de coresponsabilité dans la durée (dans le cadre de partenariats qui durent plus de 20 ans !)
-  Le poncif de la sécurité d'une chaîne qui n'est que celle du maillon le plus faible trouve un écho naturel dans la Supply Chain aéronautique !



Merci de votre attention !